



Les salariés malades du « Stress »

Un mal qui prend de l'ampleur,
Mal que les uns en leur fureur
générent par des organisations de travail arbitraires,
Le stress permanent (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir, les détenteurs d'actions
faisait aux salariés la guerre.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :

On n'en voyait plus d'occupés
à chercher du soutien, à espérer meilleure vie ;
nul projet de carrière n'excitait plus leur envie ;
ni jeunes, ni anciens ne se révoltaient
tant était intense leur désarroi

Certains pour ne pas sombrer s'enfuyaient :
Plus d'envie, partant plus de joie.

Les autorités ministérielles tinrent conseil, et dirent : « Chers employeurs,

Il est temps de négocier, de faire bonne figure, pour calmer la rumeur
et masquer les causes de cette infortune,

que la plus coupable des entreprises
se sacrifie et reconnaisse son manque de maîtrise,
peut-être obtiendrons nous l'absolution commune.

L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
on fait de pareils dévouements :

Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence
l'état de nos exigences :

Certaines, pour satisfaire des actionnaires toujours plus avides
parmi les salariés firent le vide.

Que leur avaient-ils fait ? Nulle offense :

Même il fut arrivé parfois que certains
à leur vie mirent fin.

Que celles là soient condamnées publiquement, s'il le faut ; mais assurément
il serait bon que chacune fasse des ses méthodes de management le même jugement car,
on doit souhaiter selon toute justice
que les organisations coupables périssent.

- Mais, dirent les chefs d'entreprise, chez nous, la souffrance au travail n'existe pas !

Nous avons des valeurs et gérons avec délicatesse ;
Et manager, exiger plus de rentabilité des salariés : sotte espèce,
Est-ce un péché ?

Non, non. Assurément nous leur faisons en les employant beaucoup d'honneur.
Et quant à ceux qui souffrent l'on peut dire qu'ils sont dignes de tous ces maux,
étant de ces gens-là qui d'un rien ou d'un mot se font un chimérique souvenir.

Ainsi dirent les chefs d'entreprises et actionnaires d'applaudir.

On n'osa trop approfondir

Ni des mutuelles, ni des ministères, ni des autres formes de sociétés,
les moins pardonnables offenses.

Toutes les entreprises, des plus grandes aux plus simples,
Au dire de chacun, étaient de petites saintes.

Des experts vinrent à leur tour et dirent : « Nous avons constaté
en de multiples entreprises passant,
que pour avoir une meilleure productivité, et faire des profits alléchants, et sans doute
quelques actionnaires aussi les poussant,
des organisations destructrices ils avaient mis en route ».

Leurs révélations furent critiquées et taxées de partialité et puisqu'il faut parler net,
à ces rapports les entreprises crièrent haro sur les experts.

Certaines d'entre elles quelque peu clerics prouvèrent par leur harangue
qu'il fallait dénigrer ces maudits cabinets, ces chacals,
ces pelés, ces galeux, d'où venait tout leur mal.

Leurs révélations furent jugées un véritable scandale.

Remettre en cause le pouvoir de gestion des employeurs

Quel crime abominable !

Seuls des simulacres de négociations seraient désormais capables
de masquer les responsabilités. Aux salariés on omis de le dire !

Selon que vous serez puissants ou misérables,

Les choix des dirigeants vous enrichiront ou à petit feu vous détruiront.

Jeannette du RU

(petite, petite fillotte de Jean de la Fontaine)

D'après « les animaux malades de la peste »

***SOUTENIR, VOTER & ADHERER A LA CGT.PVL
PLUS QU'UN CHOIX, UNE NECESSITE !***

<http://cgtpvl.free.fr>